GR/EG

Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

STATIONNEMENT

RUE PIERRE BROSSOLETTE (V.C)
Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que d'importants travaux vont être entrepris rue Pierre Brossolette par la société Curage Industriel de Gonesse – 12 rue Berthelot – 95502 Gonesse Cedex agissant pour le compte de l'Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre – 28/30 Pierre Rigaud – 94200 Ivry sur Seine (curage d'un ovoïde),

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Pierre Brossolette** à compter du **30 mai 2023** à **8 heures** jusqu'au **9 juin 2023** à **16 heures :**

- **Neutralisation de cinq places de stationnement côté impair** au droit des n°s3 et 11, soit 10 places au total.

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

IVRY s/SEINE
Mairie Esplanade Georges Marrane
94205 Ivry-sur-Seine Cedex Département du Val-de-Marne
T (33) 01 49 60 25 08 F (33) 01 49 60 25 88

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société Curage Industriel de Gonesse – 12 rue Berthelot – 95502 Gonesse Cedex.

FAIT EN MAIRIE, LE 28 AVR. 2023

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
et par délégation
Romain Marchand
1er Adjoint au Maire

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE 152 (Val-de-Marne)

Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Urbanisme Règlementaire
Direction du Développement Urbain

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE 152 (Val-de-Marne)

Muriel Paitry

PUBLIE SUR Ivry94.fr
LE 02 MAI 2023